NE SOUS-ESTIMEZ PAS LES RISQUES LIÉS AUX AVANTAGES SOCIAUX DURANT LES TRANSACTIONS

Denis Plouffe, F.S.A.,F.I.C.A.

Montréal
Canada
Tél. 514 274 1964
Cell. 514 271 6641
Téléc. 514 274 9332
denis.plouffe@globalbenefit.ca
www.globalbenefit.ca

06/01/2009

La crise financière de 2008 a certainement modifié le rythme des transactions observées en 2006 et en début 2007. En effet, un grand nombre de transactions sont tombées à la suite de conditions de financement devenues plus contraignantes. À l'exclusion de certaines « ventes en catastrophe », les transactions privées ont été touchées tandis que certaines transactions stratégiques ont eu lieu en 2008. Que nous réserve donc l'année 2009 ? Certains observateurs prédisent qu'un regain d'intérêt de la part des acheteurs se fera sentir à mesure que de bonnes occasions feront surface. Mais à quel rythme ? Certaines Sociétés devront également faire face à des redressements significatifs. Les régimes de retraite et d'avantages sociaux représentent des risques financiers importants durant les transactions et les redressements d`entreprise, particulièrement dans une période de turbulence des marchés comme celle que nous traversons présentement.

Ce présent bulletin d'information vient définir certains enjeux importants liés aux régimes de retraite et d'avantages sociaux, enjeux qu'il faudra soulever et examiner au cours du processus de transaction si l'on veut justement assurer le succès de ces transactions.

Diligence raisonnable

Des risques financiers importants liés aux régimes de pension à prestations déterminées doivent être évalués tôt durant le processus de revue diligente. Les pertes actuarielles liées aux régimes de retraite peuvent mener à certains rajustements des prix d'achat en raison de la conjoncture et des fluctuations actuelles du marché. Des rajustements supplémentaires des prix d'achat peuvent s'en suivre dans certains pays (p. ex. en France et en Allemagne), là où les passifs de retraite déclarés à des fins législatives peuvent être significativement plus faibles qu'en vertu des PCGR canadiens ou des IFRS. D'autres rajustements pourraient aussi survenir si des interprétations des PCGR devaient s'appliquer à la suite des transactions. Au Canada, la jurisprudence et les affaires judiciaires évoluent, entraînant des implications financières et des risques spéciaux possibles qu'il faudra évaluer et considérer dans les contrats d'achat.

Les passifs latents attribuables au manque de transparence peuvent aussi faire surface et entraîner, par conséquent, d'autres rajustements de prix (p. ex. les obligations liées aux passifs pour soins de santé des employés retraités au Brésil, les programme de gratification « Réserve aux livres », en Inde, ainsi que les régimes de retraite sans capitalisation et les programmes d'indemnité de départ consécutive à la retraite, souvent établis en Asie).

NE SOUS-ESTIMEZ PAS LES RISQUES LIÉS AUX AVANTAGES SOCIAUX DURANT LES TRANSACTIONS

Denis Plouffe, F.S.A.,F.I.C.A.

Montréal
Canada
Tél. 514 274 1964
Cell. 514 271 6641
Téléc. 514 274 9332
denis.plouffe@globalbenefit.ca
www.globalbenefit.ca

Clôture

La structure des transactions (les transactions d'actions par opposition aux transactions d'actifs) déterminera ce qui doit être fait d'ici la date de clôture de la transaction, incluant l'obtention des approbations nécessaires de la part des représentants des employés. Dans une transaction d'actions, l'acheteur assumera la responsabilité de tous les contrats des employés et de tous les passifs de retraite pour service passé. Dans une transaction d'actifs, cela varie puisque, parfois, seules les obligations en matière de prestations de retraite liées aux services futurs des employés actifs sont assumées par l'acheteur. Les directives de l'Union européenne sur le maintien des droits acquis exigent une période minimale de comparabilité des avantages sociaux lors des transactions. Les règles de l'Allemagne à l'égard des approbations des comités d'entreprises et des syndicats sont très strictes et incluent l'élaboration à l'avance d'un plan social, dans l'éventualité de tout licenciement. Pour les groupes plus importants, une consultation auprès d'un comité d'entreprises à l'échelle européenne peut se révéler obligatoire.

Habituellement, les approbations des représentants des employés doivent être obtenues dans de nombreux territoires autour du monde, mais les procédures à suivre, les exigences à respecter et les délais d'obtention de telles approbations peuvent varier de façon significative d'un pays à l'autre.

Intégration

Les différences culturelles représentent souvent le plus grand défis lors de transactions internationales. Des restructurations importantes et l'allocation de prestations de départ doivent être évaluées en tenant compte de la période de préavis locale et des prestations légales qui peuvent varier substantiellement selon les pays. Ceci risque d'entraîner des passifs supplémentaires ainsi qu'un coût additionnel non récurrent.

En conclusion, même si le processus est semblable pour les transactions locales ou mondiales, d'importantes différences existent dans les systèmes de réglementation et sur le plan des questions culturelles et commerciales entre les différents pays et régions du globe. Voilà pourquoi une stratégie doit être mise en place dès le départ, incluant un plan de travail étroitement surveillé et jumelé à une expertise locale et mondiale. Tels sont les éléments-clés qui mèneront au succès des transactions.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide durant les transactions ou les redressements d`entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Je serai heureux de vous venir en aide.